

04 avr 2003 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 04/04/03

Politique de la Ville : conventions conclues avec Liège et Schaerbeek

Sur proposition de M. Antoine Duquesne, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a approuvé les conventions conclues dans le cadre de la Politique de la Ville avec la Ville de Liège et la commune de Schaerbeek.

Sur proposition de M. Antoine Duquesne, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a approuvé les conventions conclues dans le cadre de la Politique de la Ville avec la Ville de Liège et la commune de Schaerbeek.

Les montants attribués en 2003 ces deux villes s'élèvent à :- 4.192.837 euros pour Liège- 2.084.043 euros pour SchaerbeekL'objectif est de soutenir et de réaliser un certain nombre d'actions visant à améliorer le cadre de vie, à valoriser les conditions de vie, à renforcer la sécurité et à relancer la fonction économique locale.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe